



Nouvelle-Aquitaine,
Vendée, Maine et Loire
et Bretagne



CAPRIN LIVREUR DE LAIT ET CULTURES DE VENTE, FOIN DE LUZERNE

Ce système se rencontre dans les zones de plaine de Nouvelle-Aquitaine et de Vendée. Ces exploitations mixtes ont développé l'atelier caprin avec l'arrivée de main d'oeuvre supplémentaire.

Les caractéristiques de l'exploitation

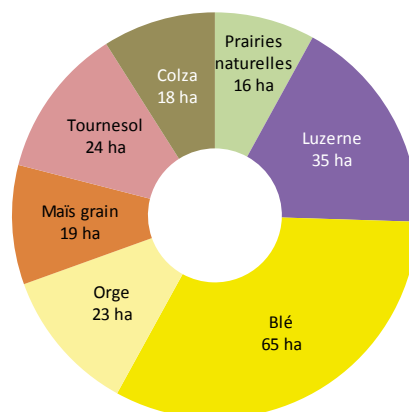
Main d'œuvre	SAU	Nombre de chèvres	Lait produit
3 UMO	200 ha dont 51 ha SFP	400 chèvres saanen	368 000 litres

Dans ces exploitations, l'atelier caprin représente un peu plus de la moitié du produit brut total. La surface est en grande partie consacrée aux cultures de vente. La surface fourragère occupe un quart de la SAU. Le système d'alimentation est basé sur le foin de luzerne.

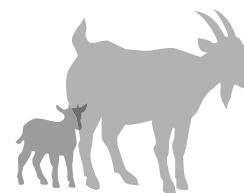
Le troupeau

400 chèvres
920 litres de lait produit / chèvre
120 chevrettes
8 chèvres / ha SFP

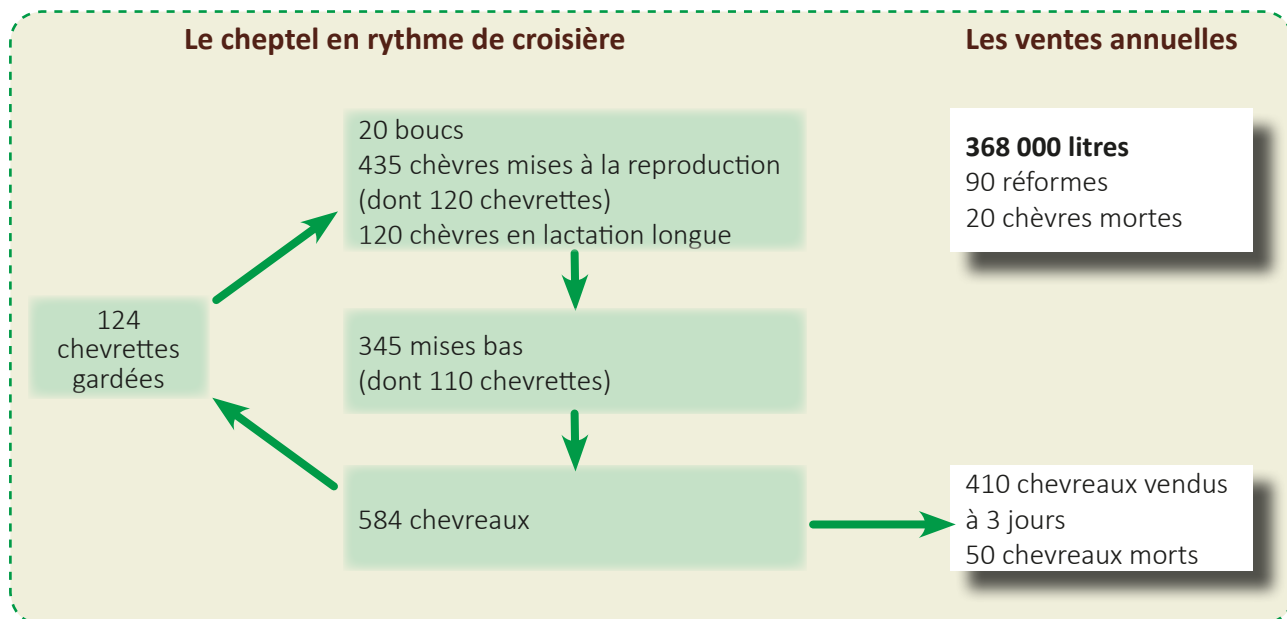
Les surfaces



Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
Luzerne	Luzerne	Luzerne	Luzerne	Céréale



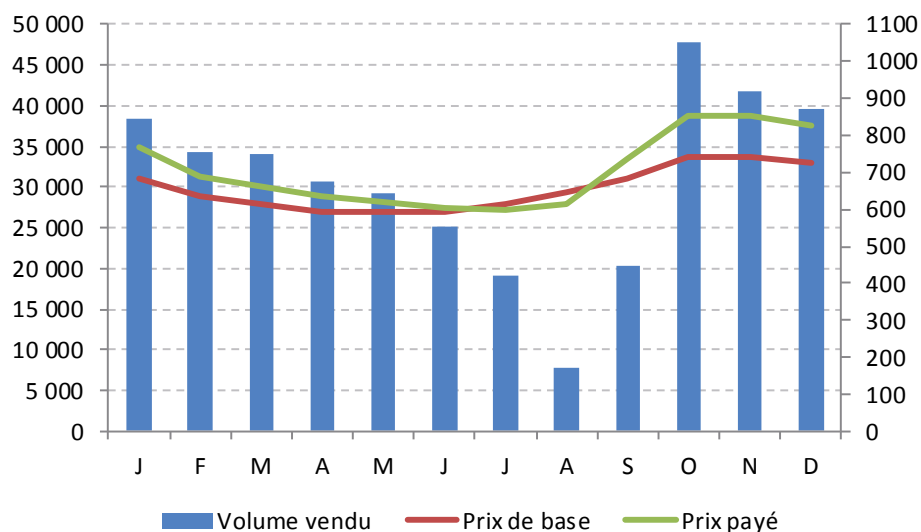
La conduite du troupeau



La reproduction

		J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Chèvres	Saillies naturelles				315								
	Mises-bas								110	110	15		
Chevrettes	Saillies naturelles				120								
	Mises-bas									80	30		

La production laitière



Faute de marché et de temps, les chevreaux sont vendus à 3 jours.

Le troupeau met bas en 8 à 10 semaines à partir de septembre.

Pour réduire le temps consacré aux mises-bas, 120 chèvres sont conduites en lactation longue.

Pour éviter une deuxième «petite» période de mises-bas en mars, les réformes sont drastiques et le taux de renouvellement un peu élevé. Prévoir 110 à 125 % de place dans le bâtiment vis-à-vis de l'effectif moyen.

Les rations journalières distribuées (fourrages en kg MS, concentrés et déshydratés en kg brut)

	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A
	Début lactation					Milieu lactation			Fin de lactation		Tariement	
Foin de luzerne (MS)	1,7	1,7		1,9		1,9	1,8		1,7		1,5	
Foin prairies naturelles (MS)	0,3		0,3			0,3			0,3		0,3	
Maïs grain	0,3		0,5			0,45			0,45		0,45	
Orge	0,3		0,5		0,4	0,35			0,35		0,35	
Tourteau de soja	0,25		0,4		0,35	0,3	0,25		0,15		0,15	

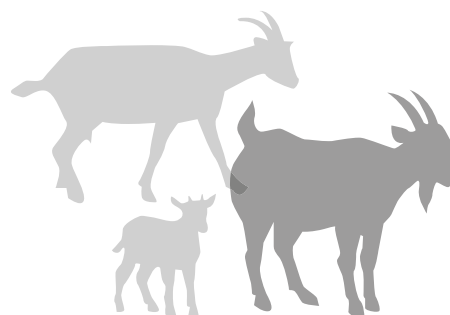
Les quantités de foin de luzerne distribués doivent être ajustées en fonction de la composition des refus. Les chevrettes disposent d'une ration à base de foin complétée par un mélange à 18 % de MAT composé d'orge et de tourteau de soja.

Les fourrages, concentrés et déshydratés à distribuer

	kg/chèvre/an	kg/chevrette/an	Total troupeau/an (tonnes)
Foin de luzerne	640	100	266
Foin prairies naturelles	110	140	61
Paille		160	19
TOTAL FOURRAGES (MS)	750	400	346
Maïs grain exploitation	170	70	75
Orge exploitation	140	60	64
Tourteau de soja acheté	100	30	42
TOTAL CONCENTRES (brut)	410	160	181

L'autonomie et l'efficacité de la ration

Part de fourrages dans la ration	65 %
Quantité concentrés «chèvre»	450 g/l
Quantité déshydratés «chèvre»	0 g/l
Part des concentrés exploitation «chèvre»	76 %
Autonomie alimentaire- MS	92 %
Autonomie alimentaire- UFL	89 %
Autonomie alimentaire- MAT	74 %



Le système fourrager

L'utilisation des surfaces

35 ha luzerne	1 ^{ère} coupe	2 ^{ème} coupe	3 ^{ème} coupe	Foin de luzerne 280 t MS		
16 ha prairies naturelles	1 ^{ère} coupe	2 ^{ème} coupe		Foin de prairies naturelles 80 t MS		
51 ha	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre

Les fourrages stockés

Les rendements fourragers

		t MS par ha
Foin de luzerne	1 ^{ère} coupe	3,5
	2 ^{ème} coupe	3,5
	3 ^{ème} coupe	1
Foin de prairies naturelles	1 ^{ère} coupe	4
	2 ^{ème} coupe	1

Implantation de 9 ha de luzerne par an. Plus de la moitié du foin étant réalisé en 1^{ère} coupe, il n'est pas toujours simple d'assurer des récoltes de qualité. Si besoin, cette 1^{ère} coupe peut être récoltée en enrubannage.

La fertilisation

	Rendements (q/ha)	Fertilisation minérale (kg/ha)			Fertilisation minérale (kg/ha)			
		N	P ₂ O ₅	K ₂ O	N	P ₂ O ₅	K ₂ O	
Blé	70	175	25	0	Luzerne	0	60	125
Colza	35	150	40	0	Prairies naturelles	50	0	0
Tournesol	25	32	20	20	Fumure organique	400 tonnes de fumier		
Maïs	90	170	20	20				
Orge	65	125	15	15				



Les principaux équipements

Traction



- 3 tracteurs (1,8 CV/ha) :
- 90 CV équipé d'un chargeur pour le travail en bâtiment.
 - 125 CV 4 RM.
 - 150 CV 4 RM.

Travail du sol



Covercrop, déchaumeur, charrue 5 corps, semoir, rouleau, cambridge, bineuse, combiné herse rotative, semoir maïs.

Traitement et fertilisation



Distributeur à engrais.
Pulvérisateur.
Epandeur à fumier*.

Récolte

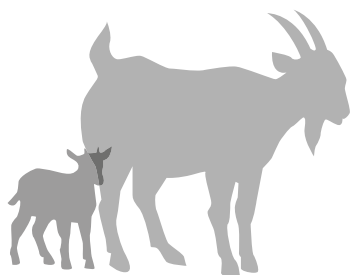


Chaine de fenaison avec presse balle ronde.
Moissonneuse.
Remorque à paille, bennes.

Autre



Dérouleuse-pailleuse.



Les bâtiments



Les animaux sont logés dans un bâtiment avec couloir central pour faciliter le travail d'alimentation. Les adultes disposent de 2 m² d'aire paillée chacun.

La salle de traite comporte deux quais de 32 places avec 16 postes de traite. Le bâtiment est équipé d'un distributeur automatique de concentrés mobile.

Le travail

L'exploitation est conduite par trois personnes (3 UMO).

Pour les 3 UMO, le travail sur l'exploitation se répartit :

- 2 900 heures de travail d'astreinte soit 8 h par jour consacrées au troupeau.
- 300 jours de travail de saison dont 100 jours consacrés au troupeau et 200 jours consacrés aux surfaces.

Ces exploitations disposent de leur propre matériel de fenaison. Elles ont recours aux travaux en commun pour l'épandage du fumier (entreprise ou CUMA).

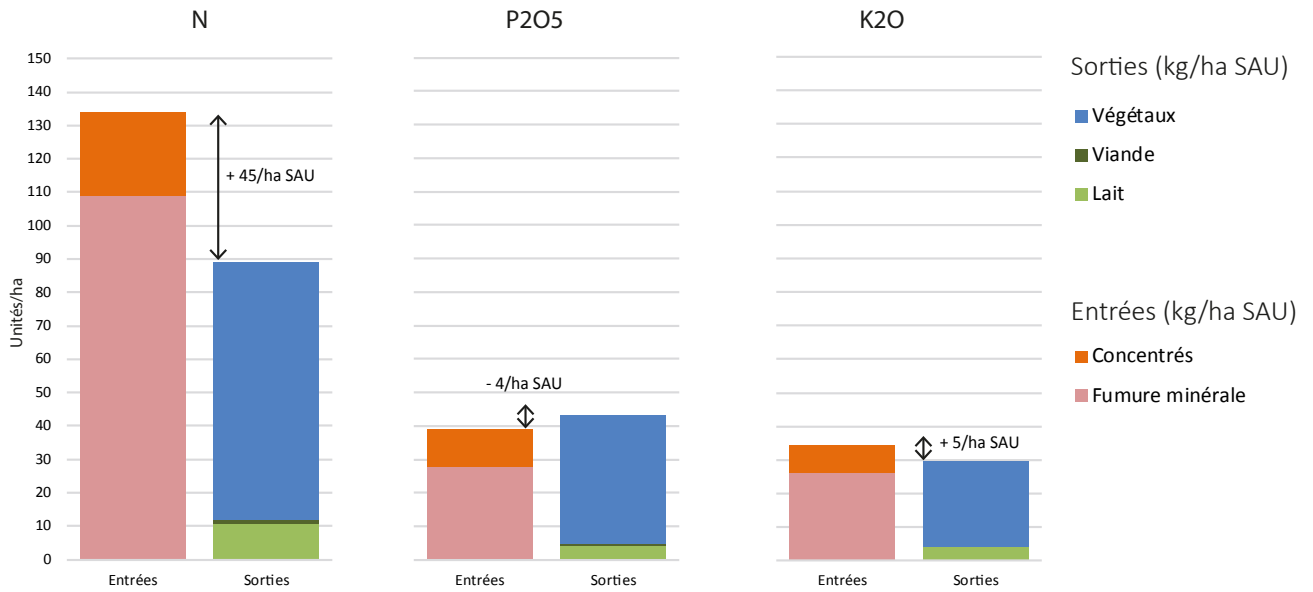
Dans ces exploitations, la main d'œuvre est la plupart du temps spécialisée. Certains s'occupent majoritairement du troupeau et d'autres des cultures, excepté les week-ends et les périodes où le travail de saison est important.



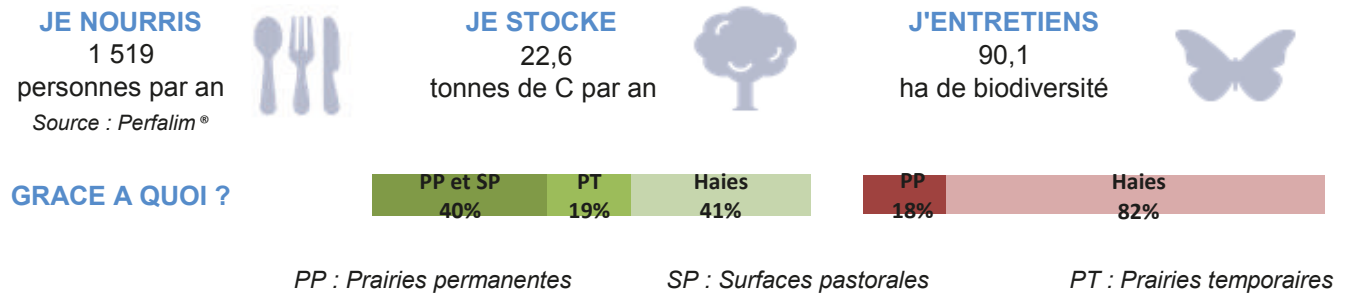
* matériel en commun

Les indicateurs environnementaux

Le bilan des minéraux hors fixation symbiotique

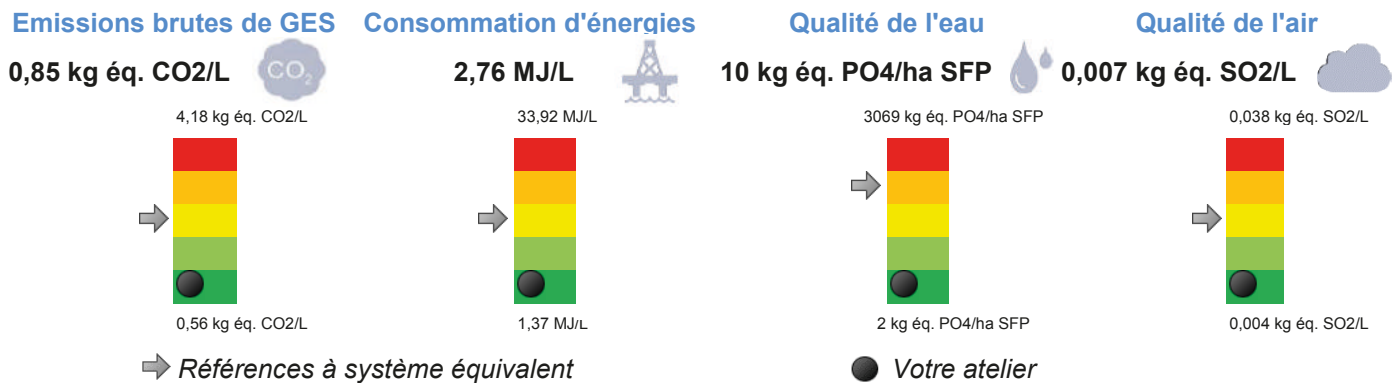


Les contributions positives de l'atelier



L'empreinte environnementale du lait produit

Les impacts de l'atelier sont répartis entre le lait et la viande produits suivant la répartition suivante :



Les forces et faiblesses du système

La réussite technique de ce système repose sur :



Les perspectives

- Optimisation du travail engagé sur l'autonomie alimentaire,
- Des protéagineux pour réduire le tourteau de soja.

Les forces

Sur le plan économique, l'atelier caprin amène une valeur ajoutée aux céréales produites.

Sur le plan agronomique, la luzerne constitue une bonne tête d'assolement.

La présence de 3 personnes permet de se remplacer le week-end.

Les limites

Concurrence entre ateliers en matière de travail (semis / mise-bas).

Réussir à assurer une récolte de foin de qualité.

Anticiper le chantier de fenaison de luzerne.

S'installer dans le système

Le capital d'exploitation (hors foncier)

	Valeur patrimoniale à neuf	Valeur patrimoniale à la reprise	Valeur économique à la reprise ou valeur de «repretabilité»
Bâtiment	297 000 €	210 000 €	300 000 €/UMO
Installation-traite	150 000 €	105 000 €	
Matériel	600 000 €	300 000 €	
Cheptel	120 000 €	80 000 €	
Stocks	50 000 €	40 000 €	
TOTAL	1 217 000 €	735 000 €	
soit/UMO	406 000 €	245 000 €	

Avec des prélèvements privés annuels de 24 000 € et une sécurité pour les investissements nouveaux de 9 800 €/an (15 % de l'EBE), la valeur de «repretabilité» est de 300 000 € par UMO.



Document édité par l'Institut de l'Élevage
149 rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12- www.idele.fr
ISSN : en cours - Mars 2018 - Référence Idele : 00 18 502 021- Réalisation : Valérie Lochon
Crédit photos : Institut de l'Élevage, Chambres d'agriculture

Ont contribué à ce dossier :

Emmeline Beynet et Sébastien Bessonnet
Chambre d'agriculture 17 - ☎ 05 46 50 45 00
Coline Bossis - Chambre d'agriculture 86 - ☎ 05 49 44 75 01
Nicole Bossis - Institut de l'Élevage - ☎ 05 49 44 74 94
Camille Delaporte - Chambre d'agriculture 47 - ☎ 05 53 77 83 52
Charles Drouot et Amélie Villette
Chambre d'agriculture 24 - ☎ 06 78 03 77 42

Jean-Pierre Dugat - Chambre d'agriculture 33 - ☎ 05 56 79 64 21
Pauline Gauthier - Chambre d'agriculture 16 - ☎ 05 45 84 43 77
Leïla Le Caro - Chambre d'agriculture 35 - ☎ 02 23 48 26 93
Bernard Poupin - Seenovia - ☎ 02 51 41 93 93
Angélique Roué - Chambre d'agriculture 79 - ☎ 05 49 77 15 15
Laurent Vinet - Chambre d'agriculture 49 - ☎ 02 41 33 61 32



INOSYS – RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.

Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la Confédération Nationale de l'Élevage (CNE). La responsabilité des financements ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.



Nouvelle-Aquitaine,
Vendée, Maine et
Loire et Bretagne



CAPRIN LIVREUR DE LAIT ET CULTURES DE VENTE, FOIN DE LUZERNE

Les résultats économiques de l'exploitation (2017)

PRODUIT BRUT TOTAL (PB)	461 791 €	CHARGES	265 556 €
Caprins (60 % PB)	278 511 €	Charges opérationnelles (29 % PB)	131 677 €
Ventes	271 731 €	Troupeau 158 €/chèvre	63 210 €
Lait vente laiterie : 368 000 l à 0,730 €	268 881 €	Concentrés 97 €/chèvre	38 639 €
410 chevreaux jeunes (8 jours) à 3 €/tête	1 620 €	Frais d'élevage 55 €/chèvre	22 130 €
90 chèvres de réforme à 18 €/tête	1 230 €	Frais vétérinaires 6 €/chèvre	2 441 €
Aides	6 780 €	Surfaces fourragères 169 €/ha	8 594 €
Aide caprine : 400 têtes à 16,95 €	6 780 €	(51 ha SFP : dont 51 ha SH)	
Surface fourragère (2 % PB)	7 000 €	Engrais et amendements 112 €/ha	5 692 €
Aides	7 000 €	Semences et plants 36 €/ha	1 858 €
Légumineuses 35 ha x 200 €	7 000 €	Produits de défense végétaux 20 €/ha	1 044 €
Grandes cultures (30 % PB)	140 280 €	Productions végétales 402 €/ha	59 872 €
Ventes	140 280 €	(149 ha GCU)	
Blé tendre : 4 550 q à 13,00 €	59 150 €	Engrais et amendements 150 €/ha	22 345 €
Colza : 630 q à 33,80 €	21 294 €	Produits de défense végétaux 142 €/ha	21 195 €
Tournesol : 600 q à 30,00 €	18 000 €	Semences et plants 92 €/ha	13 650 €
Maïs grain : 960 q à 13,70 €	13 152 €	Autres 18 €/ha	2 682 €
Orge d'hiver : 885 q à 12,00 €	10 620 €	Charges de structure (29 % PB)	133 879 €
Cession interne au troupeau : 1 399 q à 12,91 €	18 064 €	(hors amortissements et frais financiers)	
Produits non affectables (8 % PB)	36 000 €	Main d'oeuvre (MSA + salaires) 245 €/ha SAU	48 900 €
Aides PAC	36 000 €	Foncier 114 €/ha SAU	22 800 €
Aides découplées	36 000 €	Matériel 170 €/ha SAU	33 975 €
		Bâtiments et installations 14 €/ha SAU	2 859 €
		Autres charges 127 €/ha SAU	25 345 €
		EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (42 % PB)	196 236 €
		65 412 €/UMO	
		(3 UMO exploitants)	

Annuités (35 % PB)	67 749 €	Amortissements	87 948 €
Remboursement de capital	55 431 €	Matériel 311 €/ha	62 228 €
Frais financiers long et moyen terme (LMT)	12 318 €	Bâtiments et installations 64 €/chèvre	25 720 €
Frais financiers court terme (CT)	0 €	Frais financiers (LMT et CT)	12 318 €
DISPONIBLE POUR EXPLOITANT ET L'AUTOFINANCEMENT	42 829 €/UMO	RESULTAT COURANT D'EXPLOITATION (21 % PB)	95 970 €
	128 487 €	31 990 €/UMO	

Produit brut exploitation/UMO totales	153 900 €	Charges de structure totales/ha SAU	1 170 €
Produit brut exploitation/UMO exploitant	153 900 €	Charges de structure totales/chèvre	585 €
Valeur ajoutée nette (hors aides)/UMO totales	43 900 €	Charges de mécanisation/ha SAU	480 €
Valeur ajoutée nette (hors aides)/UMO exploitant	43 900 €	Annuités/produit	15 %

SENSIBILITE DU SYSTEME

L'excédent brut d'exploitation varie de :
3 680 € soit 1,9 % pour une variation de 10 €/1 000 l sur le prix du lait de chèvre.

Le coût de production (2017)

Productivité

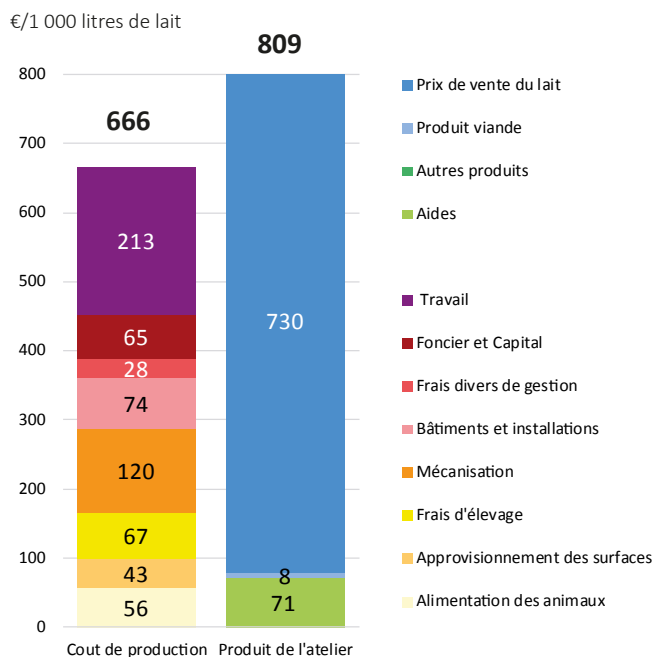
Lait produit et commercialisé (litres)	368 000
Lait produit (litres/chèvre)	920
Main d'oeuvre caprine à rémunérer (UMO)	2,2
Productivité MO rémunérée (litres/UMO)	168 800

Approche comptable

Coût de production €/1 000 l	666
Prix de revient €/1 000 l pour 2 SMIC/UMO	588
Rémunération permise €/1 000 l	355
Rémunération permise nb SMIC/UMO	3,3

Approche trésorerie

Coût de fonctionnement €/1 000 l	580
Prix de fonctionnement €/1 000 l pour 2 SMIC/UMO	501
Trésorerie permise €/1 000 l	441
Trésorerie permise nb SMIC/UMO	4,2



Document édité par l'Institut de l'Élevage
 149 rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12 - www.idele.fr
 ISSN : en cours - Mars 2018 - Référence Idele : 00 18 502 021- Réalisation : Valérie Lochon
 Crédit photos : Institut de l'Élevage, Chambres d'agriculture
 Ont contribué à ce dossier :
 Emmeline Beynet et Sébastien Bessonnet
 Chambre d'agriculture 17 - ☎ 05 46 50 45 00
 Coline Bossis - Chambre d'agriculture 86 - ☎ 05 49 44 75 01
 Nicole Bossis - Institut de l'Élevage - ☎ 05 49 44 74 94
 Camille Delaporte - Chambre d'agriculture 47 - ☎ 05 53 77 83 52
 Charles Drouot et Amélie Villette
 Chambre d'agriculture 24 - ☎ 06 78 03 77 42

Jean-Pierre Dugat - Chambre d'agriculture 33 - ☎ 05 56 79 64 21
 Pauline Gauthier - Chambre d'agriculture 16 - ☎ 05 45 84 43 77
 Leïla Le Caro - Chambre d'agriculture 35 - ☎ 02 23 48 26 93
 Bernard Poupin - Seenovia - ☎ 02 51 41 93 93
 Angélique Roué - Chambre d'agriculture 79 - ☎ 05 49 77 15 15
 Laurent Vinet - Chambre d'agriculture 49 - ☎ 02 41 33 61 32



INOSYS – RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.

Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la Confédération Nationale de l'Élevage (CNE). La responsabilité des financeurs ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.